PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE
OPERATIONS D'ORDRE ELECTRIQUE

MODULE DE RECYCLAGE BASSE TENSION
Indices B0, H0, H0V, B1, B1V, B2, B2V, B2V ESSAI, BR, BC, BE ESSAI, BE MESURAGE ET BE VERIFICATION

Renouvellement des indices suivant les indices précisés sur la dernière attestation de formation.

Objectifs :

Rappeler les points fondamentaux et mise à jour des connaissances des personnes habilitées.
Permettre aux personnes concernées d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation.

Pré requis :

Avoir validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage et être en possession de l'attestation de formation.

Durée de la formation :

1,5 jour soit 10,5 heures (+3,5h si photovoltaïque).

Intervenant :

La formation est animée par un formateur expérimenté et détenteur des habilitations électriques correspondantes.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Diaporama, film. Textes règlementaires et juridiques.
Formation participative, études de cas pratique, exercices pratiques dans notre salle équipée de cellules haute et basse tension.

Objectifs opérationnels :

- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Citer les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.).
- Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations.
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération.
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Evaluation :

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques selon les modalités de la norme NF C18-510/A2.
Le candidat se verra attribuer une attestation ainsi qu'un avis après formation.

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE
OPERATIONS D'ORDRE ELECTRIQUE

Passeport prévention :

ROME 105754 : Réaliser des opérations de sécurité nécessitant une habilitation.
ROME 105752 : Règles et consignes de sécurité lies à l'électricité.
ROME 490101 : Normes relatives à la prévention des risques électriques.
FORMACODE 24039 : Norme électrique.
FORMACODE 24049 : Habilitation électrique.
NSF 255m : Electricité, électronique.

Ce programme est conforme à la Norme NF C 18-510/A2 de janvier 2023